

Bonjour Monsieur Etifier,

Veillez trouver ci-dessous des réponses à votre courrier de demande de complément. D'autres pièces sont jointes au dossier.

- **Plan de situation** : un plan de situation localisant la rue de l'Effort, à l'échelle 1/25000^{ème} est joint

- **Description des surfaces** :

* en ce qui concerne les surfaces d'espaces verts / imperméabilisées avant et après le projet, vous trouverez l'ensemble des réponses dans le fichier dénommé : « Indicateurs surfaces avant-après ».

* en ce qui concerne le centre de santé, voici des éléments descriptifs :

- Le bâtiment existant mesure 20,90 m du sol en haut du toit. Cela ne sera pas modifié dans le cadre du projet.
- Données **provisoires** :
 - L'extension mesurera 18,2 m environ, elle s'arrêtera au niveau du débord de toit de la partie existante
 - L'aspect de la façade du bâtiment existant sera équivalent à l'existant pour la matérialité et la couleur, avec ravalement de la façade, changement de menuiserie, ajout de brises soleil
 - Mise en place d'un bandeau de couleur dans la colorimétrie du bâtiment à sa livraison (bandeau rouge en dernier étage)
 - L'extension sera en matériaux minéral comme le bâtiment existant

Ci-dessous un visuel. Il est rappelé que le projet du centre de santé est un projet sous maîtrise d'ouvrage ville de Lyon et que la présente demande de cas par cas ne concerne que les espaces publics de voirie qui seront réalisés.



Ces plans ont été élaborés lors de la phase d'avant-projet. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution. Reproduction interdite sans accord préalable.

INSERTION DEPUIS LA RUE GEORGE GOUY	Echelle(s) : APD	Plans Projet	Maître d'ouvrage Ville de Lyon Direction de la Construction 69005 Lyon T : 04 72 10 30 30	Architectes Agence Oxygen Architecture 	Agence Care Architecture 	Dossier N° : 25063 Dessin: VL - MG - EP Date : 06/07/2026	Indice 2	APD 20
		Cité Jardin 61 Rue George Gouy, 69007 Lyon						

Biodiversité locale :

Un prédiagnostic a été réalisé en anticipation des abattages d'arbres. Vous le trouverez déposé sur la plateforme. Les abattages seront réalisés pendant la période automne – hiver, conformément aux préconisations.

Essences plantées : la notice de l'AVP est jointe à ce dépôt. Vous trouverez dans les pages 61 à 64 les essences envisagées pour les arbres ainsi que les plantations moyennes et basses.

- **Périmètre de protection des abords d'un monument historique** : des échanges ont effectivement eu lieu avec l'ABF. Je joins le CR de notre dernier rdv. Un autre rendez-vous est en cours de planification au mois de septembre. Un permis d'aménager sera déposé à l'issue de la phase PRO.

- **Date de réalisation prévisionnelle des travaux** : démarrage prévisionnel des travaux concessionnaires début 2027, démarrage des travaux de voirie en septembre-octobre 2027

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Nadège Adoneth